



La Municipalité est heureuse d'offrir aux élèves de CM2 résidants à Charvieu-Chavagneux, un séjour au **FUTUROSCOPE de Poitiers** du 21 au 23 avril 2025

Ce séjour comprend :

- ✓ Le transport aller et retour jusqu'au **Futuroscope**,
- ✓ Les billets d'entrées avec accès illimités et gratuits aux attractions du Futuroscope (sauf pour événements spéciaux),
- ✓ 2 nuits avec petits-déjeuners au sein de **l'Hôtel du Futuroscope**, ainsi que deux dîners en menu libre-service et deux déjeuners (seul le pique-nique du trajet aller sera à fournir),

Départ de Charvieu-Chavagneux prévu le lundi 21 avril à 5h00 du matin pour un retour le mercredi 23 avril 2025 à 21h00.

Une participation de 50 € par élève sera demandée aux parents (Règlement à réception de la facture en mai 2025).

Pour valider votre inscription à ce séjour, je vous invite à vous présenter à l'Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux, Espace FEEL, à partir du mardi 11 mars aux horaires suivants : du mardi au jeudi de 8h30-12h/13h30-18h et le vendredi de 8h30-12h/13h30-17h.

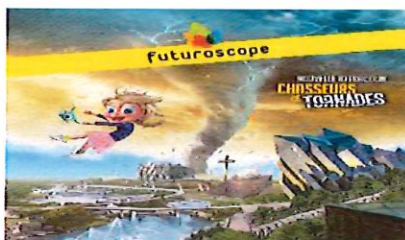
Merci de vous munir des justificatifs* nécessaires à l'inscription et du coupon-réponse ci-dessous, dûment complété et signé. **Attention, seuls les 125 premiers inscrits seront assurés de participer à ce séjour.**

Je vous souhaite par avance un excellent séjour ainsi que d'inoubliables et merveilleux souvenirs.


Le Maire,
Gérard DEZEMPTE
Conseiller départemental de l'Isère

*livret de famille, justificatif de domicile de moins de 3 mois, certificat de scolarité attestant l'inscription de votre enfant en classe de Cm2 (pour les enfants non scolarisés dans les écoles de la Commune), Assurance Responsabilité Civile, Assurance Individuelle Accident, Ordonnances/PAI, traitements particuliers).

SEJOUR AU FUTUROSCOPE



Coupon-réponse à remplir et à déposer à l'Espace FEEL de Hôtel de Ville avec vos justificatifs

NOM DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT _____ PRENOM _____
ADRESSE _____ TEL _____
NOM et PRENOM DE L'ENFANT _____ ECOLE _____